



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie

**Récépissé de déclaration de changement d'exploitant
site soumis à enregistrement
n° UBDEO/ERC/23/38 en date du 27 FEV, 2023
Société SASU PLOURDE ENVIRONNEMENT sur la commune de
Garennnes-sur-Eure**

Le préfet de l'Eure

VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1^{er} du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2022 portant enregistrement pour l'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes par la société PLOURDE TERRASSEMENT sur la commune de Garennnes-sur-Eure (27750),

CERTIFIE

Avoir reçu le 20 février 2023, la déclaration de changement d'exploitant du 10 février 2023 par la société SASU PLOURDE ENVIRONNEMENT dont le siège social est situé Chemin du Buisson de May à Caillouet-Orgeville (27120) pour une installation exploitée sur la commune de Garennnes-sur-Eure (27750), à l'adresse Côte de la Mare aux Pigeons RD 59.

ARTICLE 1 - CHANGEMENT D'EXPLOITANT

Ancien exploitant :

SOCIÉTÉ	PLOURDE TERRASSEMENT
SIÈGE SOCIAL	Chemin du Buisson de May - Caillouet-Orgeville (27120)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Côte de la Mare aux Pigeons RD 59 - Garennnes-sur-Eure (27750)
SIRET ÉTABLISSEMENT	512 802 802 00011
DIRECTEUR	Stéphane PLOURDE

Nouvel exploitant :

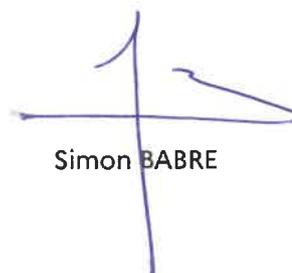
SOCIÉTÉ	SASU PLOURDE ENVIRONNEMENT
SIÈGE SOCIAL	Chemin du Buisson de May - Caillouet-Orgeville (27120)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	Côte de la Mare aux Pigeons RD 59 - Garennes-sur-Eure (27750)
SIRET ÉTABLISSEMENT	512 802 802 00011
DIRECTEUR	Julien PLOURDE

ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités ci-dessous.

Dates	Textes
30/09/2022	Arrêté préfectoral n° UBDEO/ERC/22/135 du 30 septembre 2022 portant enregistrement pour l'exploitation de stockage de déchets inertes sur la commune Garennes-sur-Eure

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.



Simon BABRE